



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1006) DE MISE A
DISPOSITION DU POLE DOCUMENTAIRE ET DE
LA SALLE BERLIOZ A L'ASSOCIATION « FINE
PRODUCTION », A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-24-459
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Fine Production » représentée par Madame Laurène BARBIER-COMBELLES, en qualité de Présidente, et domiciliée 34 rue de la Montagne Sainte-Geneviève, 75005 PARIS, d'organiser des répétitions ; dans le Pôle documentaire, le 10 octobre 2024 de 9h30 à 16h30 et dans la salle Berlioz, le 11 octobre de 10h00 à 17h00, le 28 novembre de 10h00 à 17h15 et le 29 novembre 2024 de 10h00 à 17h30 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Fine Production » représentée par Madame Laurène BARBIER-COMBELLES, en qualité de Présidente, et domiciliée 34 rue de la Montagne Sainte-Geneviève, 75005 PARIS, une convention de location de salle, pour un montant de 287,85 € TTC (deux-cent-quatre-vingt-sept euros et quatre-vingt-cinq centimes), afin d'organiser des répétitions ; dans le Pôle documentaire, le 10 octobre 2024 de 9h30 à 16h30 et dans la salle Berlioz, le 11 octobre de 10h00 à 17h00, le 28 novembre de 10h00 à 17h15 et le 29 novembre 2024 de 10h00 à 17h30 ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241223-lmc1H12525H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/12/2024
Date de Publication : 23/12/2024